Informations de base

2019/0801(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire **Subject** 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Affaires économiques et monétaires	GUALTIERI Roberto (S&D)	11/02/2019
Conseil de l'Union européenne			

Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**
	Secrétariat général	JUNCKER Jean-Claude

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
11/02/2019	Publication de la proposition législative	05940/2019	
26/02/2019	Vote en commission		
01/03/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0144/2019	Résumé
05/03/2019	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
11/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/03/2019	Décision du Parlement	T8-0213/2019	Résumé
14/03/2019	Résultat du vote au parlement		
27/03/2019	Fin de la procédure au Parlement		
27/03/2019	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/0801(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination

Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 283-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/15586

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE636.090	19/02/2019	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0144/2019	01/03/2019	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0213/2019	14/03/2019	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	05940/2019	11/02/2019	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2019/0508
JO L 085 27.03.2019, p. 0018 Résumé

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2019/0801(NLE) - 14/03/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé, par 284 voix pour, 182, contre et 84 abstentions de rendre un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer M. Philip R. Lane membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 14 février 2019, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de M. Philip R. Lane à la fonction de membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, à compter du 1er juin 2019.

Le Parlement a regretté que le Parlement le Conseil européen n'ait pas pris au sérieux ses demandes répétées de remédier au manque d'équilibre entre hommes et femmes au sein du directoire de la BCE et a exigé que celle-ci soit respectée lors de la prochaine nomination. Il a appelé tous les organes et institutions de l'Union et des États membres à mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre hommes-femmes.

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2019/0801(NLE) - 27/03/2019 - Acte final

OBJECTIF : nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2019/508 du Conseil européen portant nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

CONTENU : le mandat de M. Peter PRAET, membre du directoire de la Banque centrale européenne, expire le 31 mai 2019. Il y a lieu, par conséquent, de nommer un nouveau membre du directoire de la Banque centrale européenne.

En vertu de la présente décision, M. Philip R. LANE est nommé membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans à compter du 1er juin 2019.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 22.3.2019.

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2019/0801(NLE) - 01/03/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la recommandation du Conseil concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 14 février 2019, le Conseil européen a consulté le Parlement sur la nomination de M. Philip R. Lane au directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, avec effet au 1er juin 2019.

La commission compétente a ensuite procédé à l'évaluation des compétences du candidat. Elle a ensuite procédé à l'audition candidat le 26 février 2019, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire et a ensuite répondu aux questions des membres de la commission.

Sur cette base, la commission a recommandé au Parlement européen de rendre un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer ***Philip R. LANE*** (IE) membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Les députés ont rappelé qu'en dépit des nombreuses demandes adressées par le Parlement européen au Conseil pour qu'il se penche à nouveau sur le manque d'équilibre entre les sexes au sein du Directoire de la BCE, cette demande n'a pas été prise au sérieux. Ils ont demandé que l'équilibre entre les sexes soit respecté lors de la prochaine nomination.